

## On ne le voit pas, on ne le sent pas ...et il tue chaque année dans notre région ...

Le monoxyde de carbone est un gaz inodore, incolore, et sans saveur, donc indétectable par nos sens ... et c'est bien ce qui le rend si dangereux ! Un appareil de chauffage mal réglé, un conduit de fumée non ramoné, des ventilations bouchées « parce qu'on ne veut pas de courant d'air », et c'est le drame. Le monoxyde de carbone qui se dégage dans un logement va être respiré par les occupants, et se fixer sur l'hémoglobine de leur sang, prenant la place de l'oxygène, et causant une asphyxie.

Maux de têtes, nausées, vertiges, vomissements, perte de connaissance ... tels sont les signes de l'intoxication au monoxyde de carbone. Chaque année, ce gaz tue des dizaines de personnes dans notre région ... En 2013-2014, le Nord Pas de Calais a totalisé à lui seul 388 personnes intoxiquées au CO. Trois décès ont été déplorés.

Tous les types combustibles peuvent être concernés : charbon, gaz, pétrole, ... Mais il existe des moyens de se protéger d'une intoxication : ne jamais boucher les ventilations de la maison, faire entretenir son chauffage tous les ans par un professionnel qualifié, faire ramoner mécaniquement le conduit de fumée, ne pas utiliser les chauffages d'appoint comme les feux à pétrole plus de 2 heures par jour ... Attention également au chauffe-eau installé dans la salle de bains ou la cuisine ... lui aussi doit être entretenu.

Le Centre Antipoison de Lille propose un petit questionnaire sur Internet pour faire le diagnostic de sa maison : <http://www.minicap.net/web/diagnostic.html>



### Envoyez-nous vos articles !

Vous pouvez, dès à présent et jusqu'au 26 décembre, déposer vos communiqués en mairie ou les envoyer à l'adresse mail suivante : [comm-estrees@orange.fr](mailto:comm-estrees@orange.fr)

La commission

IPNS



Mairie d'Estrées

TEL : 03 27 89 61 21

[mairie-estrees@wanadoo.fr](mailto:mairie-estrees@wanadoo.fr)



Décembre 2014

### Banque alimentaire

Comme chaque année, la banque alimentaire organise une collecte le dernier week-end de novembre. Vos dons de denrées pourront être déposés en mairie les **jeudi 27 et vendredi 28 novembre** aux heures habituelles d'ouverture.

### Vente de chocolats

L'Association des Parents d'Elèves vous propose de délicieux chocolats belges à prix très attractifs. Ces chocolats vous sont proposés en ballotins de 250grs, 500grs, et 1kg ! Vous avez le choix du contenu : mélange, pralinés, chocolats sans sucre, pâtes de fruits, cerisettes, orangettes, mendiants et truffes au chocolat (uniquement en ballotins de 250grs et 500grs).

Les gourmands vont se régaler et vous allez sûrement faire plaisir à vos proches en leur offrant ces jolis ballotins de chocolats belges pour les fêtes !

Alors, **passez vos commandes dès à présent et jusqu'au 5 décembre. Les bons de commande sont disponibles en mairie.**

Les chocolats vous seront livrés le dimanche 14 décembre à partir de 15h durant le Marché de Noël.

### Cérémonie d'hommage

La section des anciens combattants d'Estrées et la municipalité vous convient le **vendredi 5 décembre à 19h** pour un hommage solennel aux "Morts pour la France" pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie. **Rassemblement à 18h45, place de la mairie.** Un pot de l'amitié sera ensuite servi en mairie.

### Pratique

La mairie sera ouverte les samedis 6 et 20 décembre et le samedi 3 janvier de 9h45 à 11h45.

**En raison des fêtes de Noël et de l'An, la mairie sera exceptionnellement fermée le vendredi 2 janvier matin.**

**La vente des tickets de cantine reprendra le vendredi 2 janvier de 16h15 à 17h.**

La médiathèque fermera ses portes entre Noël et Nouvel An. **Dernière ouverture de l'année le 22 décembre et reprise le lundi 5 janvier de 16h à 19h.**

### Agenda

**Vendredi 5 décembre à 19h :** hommage solennel du 5 décembre

**Du vendredi 5 au dimanche 7 décembre :** Téléthon

**Vendredi 12 décembre :** balayage des rues

**Dimanche 14 décembre à 15h** à la salle André Cauchy : Noël du groupe scolaire Thérèse Gras

**Mercredi 17 décembre de 9h45 à 11h45 :** Distribution de brioches aux enfants non scolarisés à Estrées.

**Samedi 20 décembre à 14h30 à la salle André Cauchy :** Goûter des aînés et distribution du colis de Noël

## Balayage des rues

---

Un balayage des rues du village sera réalisé le **vendredi 12 décembre**. Nous vous demandons donc de ne pas stationner vos véhicules sur la chaussée ou à cheval sur la bordure du trottoir afin de permettre le nettoyage des fils d'eau. En cas de gel ou de neige le nettoyage ne sera pas réalisé.

## Féerie de Noël

---

L'Association des Parents d'Elèves d'Estrées vous convie à la Féerie de Noël à la salle André Cauchy le **dimanche 14 décembre**. Venez nombreux fêter Noël en compagnie des enfants ! Au programme :

15h00 : Marché de Noël avec vente de boissons chaudes, crêpes, gaufres, biscuits, objets de Noël réalisés par les enfants, houx, gui et boîtes de chocolats.

15h45 : Les enfants chantent Noël avec leurs professeurs

16h15 : Spectacle de Noël avec la troupe "L'éléphant dans le Boa"

17h30 : Arrivée du Père Noël et de son traîneau à la mairie sous les chants des enfants

18h20 : Distribution des cadeaux offerts par l'APE et des friandises offertes par la municipalité puis photos avec le Père Noël

## Distribution des brioches

---

**Les enfants de 2 ans à 16 ans, non scolarisés à Estrées** doivent s'inscrire en mairie **avant le 10 décembre**. La distribution se fera en mairie le **mercredi 17 décembre de 9h45 à 11h45**. Pour les enfants scolarisés à Estrées, la distribution se fera lors de la fête de Noël de l'APE.

## Garderie à l'école

---

Il n'y aura pas de service de garderie la veille des vacances de Noël, le **vendredi 19 décembre soir**.

## Colis des aînés

---

Un goûter sera offert à nos aînés, par la municipalité, le **samedi 20 décembre à partir de 14h30**, à la salle des fêtes André Cauchy, au cours duquel sera remis leur colis de Noël. Une invitation personnelle leur sera adressée.

## Tickets de cantine

---

Pour des raisons de clôture comptable, la vente de tickets de cantine s'arrêtera le **vendredi 28 novembre**. La reprise de la vente se déroulera le **vendredi 2 janvier de 16h15 à 17h**.

## Travaux à l'école maternelle

---

Les vacances de la Toussaint ont permis la réalisation de travaux à l'école maternelle.

Le remplacement des 7 cuvettes et des 7 réservoirs dans les toilettes a été effectué.

## Inscription sur les listes électorales

---

Nous vous rappelons qu'aux termes de l'article L9 du Code électoral, l'inscription sur les listes électorales est obligatoire. Les personnes remplissant les conditions requises doivent s'inscrire, munies d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile, en Mairie au plus tard le 31 décembre dernier délai. Les jeunes nés entre le 1er mars 1996 et le 28 février 1997 sont inscrits d'office dans la mesure où leurs familles se sont fait connaître en mairie.

## Création d'un arrêt de bus « Mont Gratien »

---

Le conseil général et la STAD (Société des Transports de l'Arrondissement de Douai) a validé **notre demande de création d'un arrêt de bus « Mont Gratien » pour la desserte du collège Val de la Sensée d'Arleux (Ligne 325)**.

**Cet arrêt est desservi depuis le lundi 10 novembre 2014. Dans le sens Estrées vers Arleux, l'arrêt est situé au rond-point de la rue d'Arleux au n°32 et dans le sens retour, au n°21 de la rue d'Arleux.**

L'arrêt est desservi uniquement en période scolaire aux horaires suivants :

**Lundi, mardi, jeudi, vendredi :**

|            |                          |                         |
|------------|--------------------------|-------------------------|
| Le matin : | Départ ESTREES : 8h12    | Arrivée ARLEUX : 8h17   |
| Le soir :  | Départ ARLEUX : 16h10    | Arrivée ESTREES : 16h22 |
|            | et Départ ARLEUX : 17h10 | Arrivée ESTREES : 17h12 |

**Samedi :**

|            |                          |                         |
|------------|--------------------------|-------------------------|
| Le matin : | Départ ESTREES : 8h12    | Arrivée ARLEUX : 8h17   |
| Le midi :  | Départ ARLEUX : 11h40    | Arrivée ESTREES : 11h50 |
|            | et Départ ARLEUX : 12h40 | Arrivée ESTREES : 12h55 |

## Respect des lieux de mémoire

---

Par respect envers les enfants d'Estrées morts pour la France, et les français combattants morts pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie, nous vous rappelons qu'il est interdit de stationner devant le Monument aux morts et la stèle aux morts sur la place de la Mairie.

## La CPAM vous informe ....

---

*« Notre objectif : Votre satisfaction.*

*Pour l'atteindre, nous avons besoin de vous !*

*Tous les ans, la CPAM de Lille-Douai envoie à plus de 3 000 de ses assurés un questionnaire destiné à évaluer leur satisfaction à l'égard du service rendu. Ces réponses, ces suggestions et ces remarques nous permettent de nous améliorer chaque jour.*

*Vous avez reçu un questionnaire ? Aidez-nous à progresser en le complétant et en nous le retournant grâce à l'enveloppe jointe, déjà affranchie ! »*